

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
23 Octobre 2020**

OBJET : Travaux dans les collèges publics : 6ème liste d'opérations de maintenance au titre de l'année 2020 et modifications des opérations de renouvellement des systèmes de sécurité incendie (SSI).

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 23 Octobre 2020 EN VISIOCONFERENCE, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'approuver :

- la 6ème liste d'opérations de maintenance dans les collèges publics du département des Bouches-du-Rhône au titre de l'année 2020, jointe en annexe du rapport, dont le montant de l'enveloppe prévisionnelle s'élève à 540 000 €TTC,
- les ajustements sur les opérations de renouvellement des systèmes de sécurité incendie (SSI) votées au BP 2020, conformément au tableau joint en annexe du rapport,
- les mouvements d'affectations comme indiqué en annexe du rapport.

Les dépenses seront imputées sur les chapitres 20 et 23 du budget départemental.

A l'unanimité

**ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées**